



**École Saint-Louis-de-Gonzague**

2430, terrasse Mercure  
Montréal (Québec) H2H 1P2  
Téléphone : 514 596-5880  
Télécopieur : 514 596-2043  
www.csdm.qc.ca/slg

**École Saint-Louis-de-Gonzague,  
annexe**

2175, rue Rachel Est  
Montréal (Québec) H2H 1R3  
Téléphone : 514 596-5871  
Télécopieur : 514 596-7845

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### PROCÈS-VERBAL

Rencontre du conseil d'établissement

École Saint-Louis-de-Gonzague

9 février 2022, 18 h 30 par ZOOM

#### Présences :

- Marie-Élaine Benoit, membre parent et vice-présidente
- Marie-Claude Bérubé, représentante du personnel de soutien (SDG)
- Claire Bourély, membre parent
- Clothilde Brochot, membre parent
- Claire Bruneau, représentante enseignante
- Monique Fournier, membre parent et présidente
- Éléonore Offley, membre parent substitut
- Sylvie Guénette, représentante enseignante
- David André Tessier, représentant enseignant
- France Verbeke, directrice.

#### Absences :

- Myriam Bourgeois, représentante enseignante
- Léonard Frachet, membre parent
- Maggie Lysiak, représentante professionnelle
- Marie Auer-Labonté, membre parent substitut

#### 1 Ouverture de l'assemblée (5 minutes)

1.1 Désignation d'une secrétaire (en cas d'absence de la secrétaire du CÉ)

Mme **Clothilde Brochot**, secrétaire du CÉ, est présente.

1.2 Prise des présences et vérification du quorum

Le quorum est respecté.

1.3 Désignation d'un.e gardien.ne du temps

Mme **Marie-Claude Bérubé** est désignée gardienne du temps.

#### 2 Période réservée au public (10 minutes) s.o.

### 3 Lecture et adoption de l'ordre du jour (5 minutes)

Ajout d'un point Dossier SdG : 10.1 Camp « Boute-en-train ».

Mme **Clothilde Brochot** propose l'adoption de l'ordre du jour, Mme **Marie-Élaine Benoit** appuie. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

### 4 Adoption et suivi du procès-verbal du 10 novembre 2021 (10 minutes)

Points de suivi :

*Document partagé virtuellement*

#### 5.3 Déclaration annuelle d'intérêts des membres du CÉ

La présidente, Mme **Monique Fournier**, nous invite fortement à le faire, si ce n'est pas déjà fait.

#### 6.2 Questionnaire sur l'environnement socio-éducatif (QES) – information

Le 24 février, les élèves de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année répondront au questionnaire. Les membres du personnel auront la semaine pour le remplir. Les résultats seront ensuite analysés.

#### 6.5 Ateliers d'éducation populaire du CSSDM – suivi

Les ateliers d'ÉP sont réservés pour les prochains mois. L'atelier sur la motivation et la persévérance scolaire aura lieu le 16 février. Le personnel enseignant est encouragé à en parler aux parents.

#### 11.1 Vente des sapins – préautorisation

Aucune facture n'a été reçue de la part de l'OPP au moment de la rencontre.

Mme **Marie-Claude Bérubé** propose l'adoption du procès-verbal du 10 novembre 2021, Mme **Sylvie Guénette** appuie. Le procès-verbal du 10 novembre 2021 est adopté à l'unanimité.

### 5 Adoption et suivi du procès-verbal du 1<sup>er</sup> décembre 2021 (5 minutes)

Points de suivi :

*Document partagé virtuellement*

La résolution a été diffusée aux parents de l'école, et aux personnes citées dans la résolution. Les actions vues dans les médias ont été mentionnées dans les réponses reçues.

On envisage d'effectuer un suivi sur les actions prises depuis, de demander une intensification des mesures, et de poursuivre les représentations dans ce sens.

Mme **Claire Bourely** propose l'adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> décembre 2021, M. **David André Tessier** appuie. Le procès-verbal du 1<sup>er</sup> décembre 2021 est adopté à l'unanimité.

### 6 Modalités de fonctionnement du CÉ (5 minutes)

#### 6.1 Formation obligatoire des membres – suivi

Il est rappelé aux membres de regarder les fiches et les capsules sur le lien envoyé avant les réunions du CÉ, la formation étant obligatoire. Aussi, les fiches correspondantes aux points abordés devraient être vues avant le CÉ.

### 7 Dossiers-écoles et informations stratégiques (50 minutes)

#### 7.1 Résolution #2021-2022\_004\_001 pour la répartition des montants reçus par l'établissement pour les mesures dédiées et protégées – adoption

*Document partagé virtuellement*

Au total, le gouvernement a alloué 68 786 \$ à l'école. À noter qu'un montant de 23 743 \$ est réservé à de l'aide alimentaire, dont 5 769\$ pour le SdG.

Mme **Marie-Claude Bérubé** propose l'adoption de la résolution. Mme **Monique Fournier** l'appuie. La résolution #2021-2022\_004\_001 est adoptée à l'unanimité.

## 7.2 Projet éducatif – suivi

### *Documents partagés virtuellement*

Parmi les moyens mis en place pour atteindre les objectifs définis dans le projet éducatif (dont augmenter les compétences en littératie), des grilles d'observation pour l'évaluation des stratégies de lecture et d'écriture des élèves ont été ajoutées.

## 7.3 Projet d'embellissement de la cour – suivi

Mme **France Verbeke** a reçu un courriel de la chargée de projet pour l'embellissement de la cour l'informant que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur avait choisi de se retirer des montants engagés pour le projet. Actuellement, on n'a pas de lettre de réponse officielle provenant du ministère, avec les motifs associés. Le transfert du fonds 4 au fonds 9 des sommes dédiées à ce projet a été effectué pour démontrer l'implication et l'intérêt de l'école.

## 7.4 Changement de nom de l'école – suivi

Le CSSDM a accepté que les démarches de changement de nom de l'école soient entreprises.

## 7.5 Consultation obligatoire des élèves – planification

Mme **France Verbeke** informe les membres du CÉ que les élèves souhaitent poser des gestes environnementaux. Ce qui ressort du conseil des élèves, c'est principalement le sujet de l'environnement, dont la propreté dans la cour d'école et un peu plus de verdissage. À noter qu'aucun membre du personnel enseignant n'a manifesté son intérêt à animer un comité vert.

La consultation obligatoire des élèves pourrait alors avoir pour objectif de connaître les idées, les actions et les initiatives à mettre en place sur ce sujet. Des actions environnementales autour de l'école, impliquant les enfants et les parents, pourraient être envisagées.

Durant ce point, plusieurs problématiques entourant la propreté de la cour d'école sont soulevées (excréments de chiens, déchets, etc.). Des affiches ont déjà été installées à l'entrée des cours d'école pour sensibiliser la communauté. Au printemps, un état des lieux sera effectué.

## 7.6 Demande de distribution de livres de la Banque TD – approbation

Ce programme vise à offrir un livre à tous les élèves de première année. Celui-ci existe depuis 2000, et le CSSDM y participe depuis 2015.

Mme **Claire Bruneau** propose que le CÉ approuve la participation de l'école au programme de distribution de livres de la Banque TD. Mme **Claire Bourelly** appuie. Approuvée à l'unanimité.

## 7.7 Critères de sélection de la direction d'établissement – information

La question est de savoir s'il est nécessaire de remplir ces documents sur les critères de sélection de la direction d'établissement lorsque celle-ci est stable. Le ministère l'indique comme un exercice annuel, mais la loi ne l'exige pas.

La présidente propose d'effectuer une consultation en ligne sur les critères et de valider celle-ci lors de la prochaine rencontre du CÉ.

## 7.8 Évolution des chantiers dans les cours d'école – information

Mme **France Verbeke** a informé le CÉ que les chantiers à terrasse Mercure cesseront en mars. Les barrières seront alors retirées pour libérer la cour. Des travaux d'aqueducs y auront lieu durant l'été (pendant une ou deux semaines). Au pavillon Rachel, la fin des travaux est prévue pour le mois de mars, mais l'asphaltage de la cour d'école commencera fin avril. Les barrières ne seront donc pas tout de suite enlevées.

## 8 Activités et sorties éducatives

### 8.1 Lecturothon – approbation

Au pavillon Rachel, pendant une semaine, les élèves font une heure de lecture par jour, dans différents contextes, et s'engagent à relever un défi personnel de lecture à la maison pour amasser des dons destinés à l'achat de livres pour les bibliothèques des classes. Les membres de l'OPP ont donné un coup de main pour servir du chocolat chaud aux élèves après les activités à l'extérieur.

Mme **Monique Fournier** propose que le CÉ approuve la collecte de dons au travers de l'activité Lecturothon du pavillon Rachel. Mme **Claire Bourely** appuie. Approuvée à l'unanimité.

## 9 Le point des enseignant.e.s s.o.

## 10 Dossier SDG s.o.

### 10.1 Camp Boute-en-train.

Le SdG demande l'avis des parents au sujet de l'organisation du camp Boute-en-train du 23 au 25 mars. Si les restrictions sanitaires en lien avec la COVID le permettent, l'activité peut être offerte, puisqu'une activité de substitution est proposée par le SdG. Des informations seront données aux parents pour qu'ils puissent prendre une décision éclairée.

## 11 Rapport de la déléguée au comité de parents (10 minutes)

### 11.1 Réunions du 30 novembre 2021, du 14 décembre 2021 et du 18 janvier 2022

Réunion du 30 novembre 2021 : la réunion a été annulée.

Réunion du 14 décembre 2021 : la réunion a principalement porté sur la sécurité dans et autour des écoles. Le but a été de rassurer les parents en les informant que la situation était suivie de près. Un forum aura lieu avec les personnes concernées, dont les parents.

Réunion du 18 janvier 2022 : la réunion était axée sur la présentation d'un représentant du CSSDM sur la proposition d'ouvrir des maternelles 4 ans dans toutes les écoles. Elles seraient obligatoires pour celles-ci, mais pas pour les enfants de 4 ans. Elles visent surtout à soutenir les enfants des familles défavorisées. Le plan triennal a aussi été discuté lors de cette réunion.

## 12 Le point de l'OPP (5 minutes)

### 12.1 Vente des sapins – bilan

Le dernier bilan de la vente des sapins de Noël récolté des revenus de 4 077,60 \$, avec des dépenses de 3 441,93 \$. Le profit total de l'activité est donc de 635,47 \$.

### 12.2 Requête de l'OPP – mode de paiement

L'OPP a écrit au CÉ pour avoir son soutien pour la mise en place d'un mode de paiement en ligne, et ainsi faciliter les transactions, tout en conservant une gestion transparente. Le CÉ peut faire des démarches, par l'intermédiaire de Mme **France Verbeke**, auprès du CSSDM, pour trouver la personne-ressource au CSSDM, s'inspirer des pratiques des autres écoles, etc., et ainsi soutenir l'OPP. Le CÉ est d'accord pour soutenir l'OPP et faire les démarches auprès du CSSDM.

## 13 Courrier

### 13.1 Gestion de l'adresse courriel du CÉ

Pas de courriel reçu.

## 14 Membre de la communauté s.o.

## 15 Varia

**16 Levée de l'assemblée**

La séance est levée à 20 h 35.



Monique Fournier  
Présidente du CÉ



France Verbeke  
Directrice

---

« Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt de l'élève. » (LIP, article 64)

